**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DE NAMIBIE**

**38 ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**( 3- 14 MAI 2021 )**

Madame la Présidente,

 La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la République de Namibie et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’EPU. Elle la félicite pour avoir adopté un plan national de lutte contre la violence basée sur le genre pour la période 2019-2023 et ratifié en 2020, la Convention sur la violence et le harcèlement.

A cet effet, ma délégation formule les recommandations suivantes :

* Finaliser l’adoption de la loi sur l’interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
* Finaliser la mise en vigueur de la loi sur la gestion des ressources en eau (loi n°11 de 2013).

 Enfin, ma délégation souhaite plein succès à la délégation de la République de Namibie dans la conduite de son examen périodique universel.

 Je vous remercie, Madame la Présidente.